

Le mag'

Hénin-Beaumont

La Ville-jardin

N°84 - Février 2022

Notre-Dame d'Hénin-Liétard

L'abbaye retrouvée!



Sommaire



4 - 9 - Dossier
Labbaye retrouvée



10 - 17 - Actualité
Voeux du Maire, Rétro janvier,
état-civil, Hénin rock & évènement



18-19 - Sport
A la découverte des sports,
Christophe Lambert et SOP



20-21 - Grand angle
Hénin-Beaumont, la Ville-Jardin !



22-23 - Solidarité
Dons au CCAS, Epiphanie,
Rubrique santé



24 - Culture
Escapade & Médiathèque



25 - Jeunesse
Inscriptions



26 - 31 Cadre de vie
Bd Piette, bilan du Cadre de vie
du nouveau mobilier à Fallières



32 - Urbanisme
Démarches en ligne



33-35 - Vie économique



36-37 Infos pratiques
Chiens catégorisés, recensement,
Travaux à la Mairie annexe...



38 - Tribunes



**DUPONT
ADRIEN**
CONSEILLER EN GESTION
DE PATRIMOINE

**Analyse et conseil offerts pour les
premiers clients**

**Déplacement à domicile
ou
Visioconférence**

LE SECRET POUR OPTIMISER SON PATRIMOINE

#IMMOBILIER / #ASSURANCE /
#FISCALITE / #CREDIT /
#RETRAITE / #PLACEMENT /
#LOCATIF / #OBJECTIFSDEVIE /
#PREPARERLA TRANSMISSION /
#ETUDEDESENFANTS / #SCPI

TÉLÉPHONE: 06.16.99.28.05

MAIL: dupontconseil@gmail.com

Autoentrepreneur - RCS d'Arras n° 822266083
Siège social : 31 Rue Henri Barbusse, 64110 Hénin-Beaumont
Orias n° 20006596 - www.orias.fr

- Conseil en Investissements Financiers membre de la CNCIF, chambre agréée par l'AMF
- Mandataire d'intermédiaire en Assurance (MIA)
- Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (MOBSP)

Sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris
Agent Commercial Immobilier, Attestation d'habilitation pour le compte d'IMOVE Immobilier SAS,
Carte professionnelle immobilière n° 3.022020000112121 - Transcription de la carte professionnelle sous réception de
Sondy
Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle sous le contrôle des
Assurances



Visite des fouilles archéologiques

Préserver notre patrimoine

Depuis toujours, j'attache une attention particulière à la rénovation et à la mise en valeur de notre patrimoine, symbole de notre histoire et de nos racines.

Quelques grands chantiers ont déjà été réalisés depuis 2014. Durant mon premier mandat, nous avons dû faire face aux urgences comme la rénovation de l'hôtel de Ville, bâtiment dont certaines parties supérieures menaçaient de s'effondrer à tout moment sur les passants. Nous avons su mobiliser nos partenaires institutionnels pour sauver notre Mairie.

Un autre chantier d'envergure : l'église Saint-Martin. La rénovation de l'enveloppe extérieure est maintenant terminée et nous travaillons à sa réfection intérieure afin de rendre aux Héninois et Beaumontois ce bâtiment classé monument historique.

Ces chantiers coûteux sont nécessaires pour préserver notre patrimoine, trop longtemps abandonné et laissé à un avenir incertain si rien n'avait été entrepris.

Ce mois-ci, j'ai donc souhaité que le dossier du magazine municipal soit consacré aux fouilles archéologiques qui se déroulent actuellement au quartier du Champ de l'Abbaye. Débutées en mars 2020, ces fouilles ont permis de mettre à jour les vestiges de l'Abbaye Notre-dame d'Hénin-Liétard (ou Notre-dame-sous-Eurin) oubliée depuis la Révolution française.

Depuis le début des recherches entreprises par le service d'Archéologie préventive de Douais-Agglo, le bâtiment a livré d'innombrables trouvailles comme des caves voûtées, des tombes toujours intactes ou encore un pavement médiéval orné de carreaux décorés.

Le chantier va se poursuivre et j'espère, à son terme, pouvoir vous proposer une exposition des plus belles découvertes !

**Steve Briois,
votre Maire**

| Abbaye Notre-Dame d'



L'abbaye d'Hénin-Liétard a été retrouvée !

Recherchée depuis l'ère moderne par les archéologues, l'Abbaye a enfin été retrouvée.

C'est suite à un diagnostic archéologique en 2018, par l'INRAP, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, dans le cadre d'un projet immobilier de la Société régionale des Cités jardins, situé rue du marais, que la tant recherchée bâtisse fut découverte.

Depuis près de 10 mois, la terre qui recouvrait ce précieux trésor historique a été minutieusement déplacée et rigoureusement fouillée pour faire apparaître ce chef-d'œuvre archéologique.

Des vestiges du temps d'une abbaye chargée d'Histoire, aujourd'hui disparue.

Hénin-Liétard

Pendant sept siècles, elle influença Hénin-Liétard



À Hénin-Liétard, vers le milieu du VII^e siècle, un évêque d'Arras et de Cambrai, Saint-Aubert, arrive en ville pour prêcher la parole de Dieu. Une mission d'évangélisation qu'il conduit avec succès et qui amène, par son nombre d'adhésions au culte catholique, à la construction d'une église à la gloire de Saint-Martin de Tours. La toute première église d'Hénin-Liétard était née, avant de disparaître 200 ans plus tard, sous les flammes, après plusieurs invasions. Au milieu du XII^e siècle, une communauté d'une douzaine de chanoines, qui s'était constituée en 1040 sous l'impulsion de Robert II de Béthune et qui vivait dans l'église reconstruite de Saint-Martin, requiert la construction d'un nouveau lieu de culte pour s'éloigner du centre-bourg d'Hénin.

Le seigneur, qui voit là une opportunité de labourer des terres inexploitées et stériles, accepte de céder une parcelle gratuitement aux chanoines, à l'extérieur des murs de la ville, pour la construction de leur abbaye. C'est ainsi que voit le jour l'abbaye de Notre-Dame d'Hénin-Liétard, qui dominera la ville, par son influence catholique, près de sept siècles. Elle sera brûlée et pillée avant d'être rénovée et agrandie au XVI^e siècle suite à l'obtention des reliques de Sainte-Germaine et Sainte-Probe.

Plan de l'Abbaye



Un destin tragique

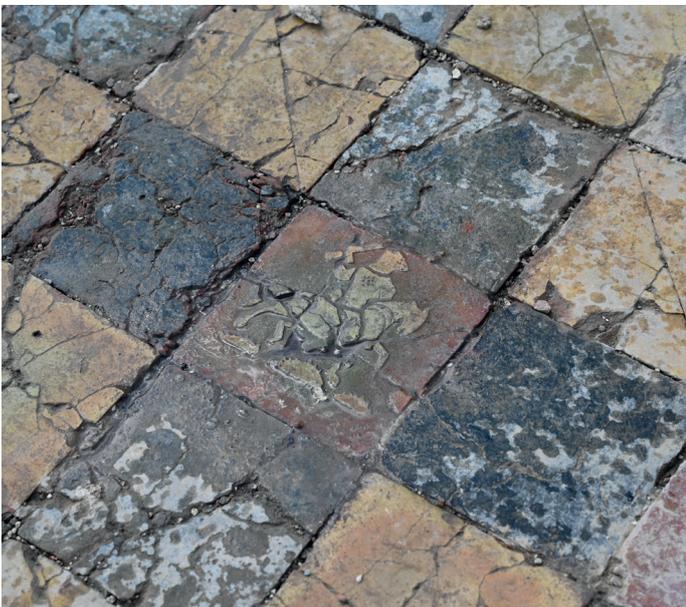
Après les guerres, les épidémies et la mauvaise gestion de l'abbaye aux XIV^e et XV^e siècles qui la mettent à mal, cette dernière est totalement démantelée au XVIII^e siècle, lors de la Révolution française. L'État, par décret, décide de confisquer l'abbaye aux moines et de dissoudre la communauté religieuse. Bâtiments, fermes et biens sont saisis, détruits ou vendus. Un destin tragique qui met fin à l'existence de l'abbaye, jusqu'à aujourd'hui...

Le chanoine au Moyen-Âge, entre le moine et le curé

Hommes d'Eglise du clergé séculier, les chanoines sont des prêtres qui vivent en communauté, sous la règle de Saint Augustin.

À la différence du moine, qui dédie sa vie à rester enfermé dans un monastère pour prier dieu, et des curés qui vivent en communauté tout en vivant comme la population, les chanoines, eux, vivent dans un lieu fermé, vouent leur vie sous le signe de la pauvreté, du célibat, et de l'abstinence sexuelle, tout ayant la possibilité de sortir pour s'occuper de leur paroisse.

Des trésors historiques



Des fouilles archéologiques

Rendre l'histoire aux Héninois

10 000, c'est le nombre impressionnant de mètres cubes de terres minutieusement retirées pour faire émerger l'abbaye.

Après la révolution, durant laquelle elle disparaît définitivement de l'histoire, l'abbaye, sur près d'un hectare, sort de terre pour renaître miraculeusement grâce au travail titanesque des scientifiques. Au temps de sa splendeur, elle s'étendait sur six hectares !

L'objectif, pour ces archéologues Douaisiens qui travaillent d'arrache-pied sur cette fouille, est de sauvegarder les vestiges, à travers la récolte et la conservation de reliques, d'échantillons, de sépultures... mais aussi à travers des méthodes plus modernes, comme la photographie ou encore le scanning, avant de pouvoir restituer le terrain à son propriétaire.

Tous ces éléments serviront à la narration et à la reconstitution du passé, ce qui permettra à terme de rendre aux Héninois leur histoire.



Les structures de l'abbaye

En creusant, les murs des vestiges de l'ancienne abbaye d'Hénin-Liétard ont pu être découverts par les scientifiques.

Ainsi, l'abbatiale, en forme de croix mesurant 50 mètres de longueur pour 25 mètres de largeur, le cloître, les cimetières, les réseaux d'égouts mais aussi les lieux de vie des chanoines et ont pu être découverts.

ques minutieuses



Une abbaye jonchée de sépultures

A l'heure où nous écrivons ce texte, 250 sépultures ont été retrouvées dans l'abbaye, parsemées dans toute l'église et dans les alentours. Les archéologues ont estimé à 450 le nombre total d'exhumations à réaliser.

Certaines, plus anciennes, prennent la forme de sépultures construites, d'autres corps sont eux directement inhumés dans la terre, en cercueil ou en linceul.

Selon les dernières découvertes, qui pourraient confirmer l'accueil de malades au sein de l'établissement, il semble que les individus étaient inhumés en fonction de différentes règles. Les religieux étaient ainsi placés dans l'église ou dans les préaux du cloître, alors que la population, plus variée en raison de la présence de femmes, d'enfants et d'infirmités était enterrée dans le cimetière de l'abbaye.

Chanoines et jardiniers !

Les fouilles ont permis de mettre en évidence plusieurs jardins aménagés. Des parterres décoratifs et quelques statues de jardin en terre cuite ont été retrouvés sur le site, ce qui laisse penser que malgré les modestes moyens de l'abbaye et leur vœu de pauvreté, les chanoines étaient de fervents adeptes des jardins fleuris et aménagés.



Et pour la suite ?

Après la fin des recherches, le site sera rendu à son propriétaire, des logements y seront construits. Tous les artefacts découverts seront récupérés. Une partie sera conservée par le service archéologique du Douaisis et l'autre partie par la ville pour être exposée de manière permanente. En octobre 2022, une exposition virtuelle sera mise à disposition de tous, celle-ci permettra de visualiser l'abbaye et les reliques en 3 dimensions.

CÉRÉMONIE DES VOEUX 2022 :

engagements tenus...



Comme il est de tradition, Monsieur le Maire a présenté ses vœux aux Héninois et Beaumontois. Cette année encore, la crise sanitaire n'a pas permis de tenir cette cérémonie en présentiel. Steve Briois s'est donc exprimé à travers une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux.

Ce rendez-vous annuel a été l'occasion pour Monsieur le Maire de revenir sur une année chargée en réalisations. Steve Briois a tenu à rappeler que depuis 8 ans à la tête de la Ville d'Hénin-Beaumont, sa gestion rigoureuse, en bon père de famille, a permis plusieurs baisses des impôts locaux et un désendettement progressif de la Commune. Un euro utilisé doit être un euro utile pour l'ensemble des habitants.

Cette réduction générale du train de vie de la Municipalité permet, à nouveau aujourd'hui, de se consacrer à des projets structurants qui transforment et embellissent Hénin-Beaumont.

Malgré les restrictions imposées en 2021, Hénin-Beaumont a poursuivi sa mue à un rythme soutenu. Les chantiers de la gare, de l'avenue Brigitte Bardot ou encore du boulevard Piette sont terminés et les travaux du Cèdre bleu sont déjà bien en-

tamés. Bien plus que des simples promesses, ces engagements pris devant les électeurs en 2020 se concrétisent pour embellir le bien commun et améliorer le quotidien des habitants.

Monsieur le Maire a également tenu à faire un point sur deux grands chantiers pour lesquels les Héninois et Beaumontois attendent avec impatience la fin des travaux :

- La piscine et sa salle polyvalente, auxquelles, la ville consacrera cette année 7 millions d'euros. Comme vous pouvez le constater chaque jour, les travaux avancent et les premiers nageurs sont attendus pour 2023.

- L'église Saint-Martin du centre-ville, véritable joyau architectural de notre ville. Monsieur le Maire souhaite lui donner une seconde vie : après les travaux extérieurs qui ont permis de ravalier intégralement la façade, les services de la Ville étudient, en concertation avec les services de l'Etat, la rénovation intérieure de l'édifice. C'est un travail minutieux et de grande ampleur à la fois.

En plus de ce bilan, Steve Briois a annoncé plusieurs grands projets qui seront réalisés cette année.

... et perspectives ambitieuses !

Comme vous pourrez le constater prochainement avec la présentation du budget, Hénin-Beaumont ne s'est jamais aussi bien portée et ambitionne de voter, cette année encore, un budget d'investissement inédit. Découvrez les chantiers et actions qui marqueront l'année 2022

Rénovation de la ZAC



Située sur les communes d'Hénin-Beaumont et de Montigny-en-Gohelle, la ZAC des Deux-Villes devraient voir démarrer cette année la rénovation thermique des immeubles les Oliviers, les Ormes, les Saules, les Peupliers et les Platanes.

Cette métamorphose de la ZAC se poursuivra sur plusieurs années, notamment avec la requalification des voiries et des espaces verts, ainsi que la rénovation d'autres bâtiments.

Rénovation de la Cité Darcy



Dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier, les travaux de rénovation d'une partie de la Cité Darcy commenceront cette année, en partenariat avec l'Etat et le bailleur Maisons et cités.

Le Quartier des Bouviers



En 2022, 2,5 millions d'euros seront consacrés à la rénovation du quartier des Bouviers. Enfouissement des réseaux aériens, réfection des voiries et des trottoirs, végétalisation... La cité des Bouviers va se transformer

Renforcement des effectifs de Police municipale



La sécurité est une des priorités de Monsieur le Maire depuis toujours. Associé au déploiement d'une dizaine de caméras de vidéoprotection supplémentaire, la politique de recrutement s'amplifie.

La Ville compte en effet aujourd'hui une trentaine de policiers actifs sur le terrain pour assurer des missions de sécurité et de proximité. L'arrivée de nouveaux agents va donc se poursuivre en 2022 pour garantir la tranquillité au quotidien dans tous les quartiers.

Création d'un Jardin à la Cité Foch



Forte de ses 3 fleurs obtenues en 2021, la Ville d'Hénin-Beaumont poursuit le déploiement de son concept de Ville-Jardin. Cette année, un nouveau jardin sera créé sur le site de l'ancienne école de musique. Les bâtiments vétustes sont en cours de déconstruction et laisseront place à un nouveau jardin fleuri et arboré. La Ville plantera également près de 900 arbres cette année.

Mise en place d'un nouveau Plan local d'urbanisme

De nouvelles règles seront votées définitivement afin d'entrevoir les grands aménagements qui métamorphoseront Hénin-Beaumont. Ces nouvelles règles permettront de préserver notre ville - sa qualité de vie, son esthétique... - de la verdir et de la rendre plus agréable encore.



VOEUX DE L'ASOR - 13 janvier 2022 Les membres de l'Association des Sous-officiers de Réserve ont tenu à présenter leurs voeux à la Municipalité à la Salle Delmotte. Comme il est de tradition, l'association en a profité pour faire un don à notre CCAS, en présence de Monsieur le Maire.



DON DU SANG - 11 janvier 2022

Les réserves actuelles de sang sont faibles. L'Etablissement français du Sang a procédé à une nouvelle collecte sur Hénin-Beaumont en janvier.

Vous souhaitez donner votre sang ? Retrouvez les jours du collecte sur www.efs-sante.fr. Un rendez-vous bimestriel est organisé à Hénin-Beaumont.

TOURNOI DE BILLARD - 4 janvier 2022

Durant ce mois de janvier, le café-tabac PMU l'Amaryllis organisait un tournoi de billard. L'enseigne Beaumontoise a eu le plaisir d'accueillir Christophe Lambert, joueur de billard professionnel qui s'impose comme une référence internationale de cette discipline.

Retrouvez le portrait de ce champion en page sport.





SOIREE BRIDGE - 4 janvier 2022

Afin de faire connaître à tous cette discipline, Hénin bridge club a souhaité organiser une soirée découverte. Les participants se sont retrouvés au Ponchelet pour une soirée autour de la Galette des rois. Martine Croquelois, Adjointe au Maire, est venue constater le succès de la manifestation.

PLANTATION D'UNE HAIE BOCAGERE - 14 janvier 2022

Le projet de «Ville-jardin» continue son déploiement dans notre ville.

Les enfants de l'école Blum se sont retrouvés à Beaumont pour poursuivre leur sensibilisation à la nature avec la plantation d'une haie bocagère. Constituée de végétaux locaux, cette plantation deviendra un véritable refuge pour la faune locale.



ESSAYAGE DES EQUIPEMENTS DE SKI - 5 janvier 2022

Après un report de quelques semaines en raison des restrictions imposées par le Gouvernement, les enfants partiront en classe de neige dès le 5 février à Chatel !

Ils ont donc pu essayer leur tenue, prêtée par la Municipalité.

50 ans d'amour pour les époux Dubroecq - Hérent



C'est en 1971 que Jean-Luc et Béatrice se sont juré de s'aimer pour la vie. 50 ans plus tard, ils se sont retrouvés, entourés de leurs proches, pour fêter ce demi-siècle de vie commune

Jean-Luc, né en 1947 à Hénin-Liétard, a consacré sa carrière professionnelle à l'Education nationale en étant, durant 17 ans, professeur certifié en Economie et Gestion au Lycée Senez avant de prendre de nouvelles fonctions au sein du Lycée Darchicourt. Il terminera sa carrière au Lycée Senez en tant que Responsable pédagogique d'un centre de validation de VAE.

Sur son temps libre, Jean-Luc est membre des Gardes d'Honneur de Notre-Dame de Lorette et président de l'Escapade depuis 20 ans.

Béatrice, née en 1950, partage la même passion que son mari : transmettre aux générations futures. Elle embrassa donc, également une carrière dans l'éducation nationale en devenant, dès 1971, professeur des écoles à Libercourt puis à Hénin-Beaumont dans les écoles Guy Mollet et Armand Fallières. Elle terminera sa carrière dans cette dernière en 2005.

De cette union sont nés Sébastien, agent des Espaces verts à la Ville d'Héning-Beaumont et Séverine, ingénieure.

A l'occasion de cette cérémonie dans les Salons d'honneur, Monsieur le Maire a renouvelé ses vœux de bonheur à ce couple d'Héningois et leur a donné rendez-vous dans 10 ans pour les Noces de Diamant !

L'État-civil du mois de décembre 2021

Mariage :

La municipalité leur présente ses félicitations

Marvin BIANCOTTO et Marine CHEVALIER



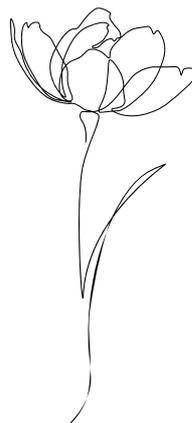
Naissances :

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Hassan AKAJJOUA ; Hidayat AÏNAOUI ; Ninon BERCHE UKLEJA ; Jouneyd BOURAS ; Anaïs DEBEFFE ; Mahiana DUFOUR ; Hélio GRIVILLERS ; Ewann LEBACQ ; Alessyo RAISON.

Décès :

La municipalité s'associe à la tristesse des familles



Annie DELEBECQUE ; Mélanie BRONGNIART ; Stéphane BYCZEK ; Christiane CHARLET ; Ramdan CHEBABHA ; Jérôme DEMAILLY ; Daniel DESCAMPS ; Julien DRARI ; Simone DUVIVIER ; Robert FRANÇOIS ; Norbert GORZYNSKI ; Eugène GRÈRE ; Dorothee JAKUBOWSKI ; Janina KLECHA ; Serge LAMBERT ; Camille LEGRAND ; Anne-Marie LEROY ; Jean-Pierre NAMIOTKO-COURMONT ; Assunta NOCERA ; Mohammed ORIS ; Pierre PECQUEUR ; Mireille POTVAIN ; Dannie PUISSEGUR ; Claude ROBILLARD ; Eric ROUZE ; André SAINT-MAXENT ; Marie-Andrée SPAS ; Jacques T'JOLLYN ; Germinal ZACCONE.



ELECTIONS 2022

Les prochaines échéances

Election présidentielle LES 10 ET 24 AVRIL 2022

Elections législatives LES 12 ET 19 JUIN 2022

Vous avez déménagé ?

Vous devez faire une demande d'inscription ou de changement d'adresse sur les listes électorales de la commune où vous êtes domicilié(e). 3 solutions vous sont offertes pour procéder à votre inscription ou votre changement d'adresse :

- **Sur place** : au service Élections de la mairie de votre lieu de domicile. Vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à votre nouvelle adresse.
- **Par courrier** : adressez au service Élections de votre lieu de domicile le cerfa n°12669*01 complété, ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
- **En ligne** : rendez-vous directement sur service-public.fr muni(e) d'une version numérisée d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Mise à jour des listes électorales : Etes-vous inscrit à la bonne adresse ?

Vérifiez votre situation électorale :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Que faire si vous avez été radié(e) ?

En cas de radiation vous ne pouvez pas participer au scrutin. Vous devez vous inscrire à votre nouvelle adresse pour pouvoir participer aux prochaines élections. Si toutefois vous pouvez prouver que vous avez toujours une attache avec la commune, jusqu'au jour du scrutin vous pouvez vous rendre avec les documents nécessaires au tribunal d'instance pour solliciter votre réinscription.

Pour tout renseignement, les agents du service Élections de la Mairie d'Hénin-Beaumont sont à votre disposition au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville, ou par téléphone :

03 21 74 87 59 ou 03 21 74 99 84.



Découvrir les métiers du second oeuvre du bâtiment en pratiquant de manière ludique. Susciter des vocations et créer des parcours de formation et vers l'emploi

**ISOLATION PLAQUISTERIE
PEINTURE
ÉLECTRICITÉ
PLOMBERIE, CARRELAGE
REVÊTEMENT DE SOL**

**Le mardi 22 février 2022
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Restaurant scolaire Darcy**

Inscriptions :
johan.porchet@mairie-heninbeaumont.fr
06 12 31 16 16



Pour qui ?

Les demandeurs d'emploi sans « qualification bâtiment » ou ayant suivi une formation et/ou ayant déjà travaillé dans le secteur du bâtiment.

L'ESCAPADE | 263 Rue de l'Abbaye

HENIN ROCK FESTIVAL

ACTE 5

20h00

NOUVELLE PROGRAMMATION

12/02

SIMPLE MINDS

par City of Light

DAVID BOWIE

par Absolute Bowie

19/02

INDOCHINE

par Black City

THE CURE

par CURIOSITY plays The Cure

26/02

U2

par Achtung Babies

DEPECHE MODE

par Secret Garden

Présenté par :



Héning-Beaumont

PASS **PASS**
1 SOIRÉE **3 SOIRÉES**
15€ **30€**

f @HENINROCKFESTIVAL
Informations: 03 21 74 99 99



billets vendus sur le site
ticketmaster[®]
et points de vente habituels

Cérémonie

de bienvenue aux nouveaux arrivants

Vous avez emménagé à Hénin-Beaumont récemment ?

Avez-vous pensé à certaines démarches bien utiles :

- Inscription sur les listes électorales de la commune (sur place, à l'Hôtel de Ville, muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent, ou directement via service-public.fr en joignant les justificatifs nécessaires)

- Mise à jour de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport pour changement d'adresse (démarche gratuite si vous avez toujours votre ancien titre en votre possession et à concurrence de la date de validité pour le passeport). ATTENTION : démarche sur rendez-vous exclusivement, contactez le service au 03.21.74.99.83.

Vous ne connaissez pas encore la commune et vous vous posez des questions dans les domaines administratif, éducatif, culturel, social, sportif... ?

La Municipalité propose de vous accueillir à l'occasion d'une soirée conviviale le vendredi 25 février 2022 à partir de 19h (ouverture des portes à 18h30) dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Pour y participer : faites-vous connaître en renvoyant le coupon-réponse ci-dessous par mail à l'adresse lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr ou par courrier au service Etat Civil – Hôtel de Ville – 1 place Jean Jaurès – 62110 Hénin-Beaumont

Coupon d'inscription

Mme / M. :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

Date d'arrivée à Hénin-Beaumont :

Participera à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Nombre de personnes :

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Lydie Lavarde au 03 21 74 87 40.



Randonnée/ marche nordique

Chaque mercredi à 10 h, rejoignez-nous pour une randonnée/marche nordique.

Retrouvez ci-dessous vos prochains rendez-vous :

9 février 2022

Espace François Mitterrand

16 février 2022

Espace François Mitterrand

23 février 2022

Stade Delmotte

2 mars 2022

Stade Limousin

Tous derrière Léo Collet



Les 5 et 6 février prochains, la Fédération Française d'Handisport organise le championnat de France de cyclisme handisport sur piste, au Vélodrome de Bourges.

A cette occasion, Léo Collet, notre champion de cyclisme en sport adapté, participera à cet événement. Monsieur le Maire lui souhaite une pleine réussite !

**Vous souhaitez contacter
le Service des sports ?**

03 21 08 60 40

A la découverte des sports héninois

Votre prochain rendez-vous



Dans le cadre de l'action « A la découverte des sports héninois », nous vous proposons au mois de février de découvrir l'association sportive Hénin Judo Jujitsu, lors d'une activité Taïso, **le jeudi 24 février 2022 à partir de 19 h, à l'Espace François Mitterrand**. Cette activité est gratuite, sur inscription préalable au 03 21 08 60 40 ou sur <http://www.mairie-heninbeaumont.fr/>

Qu'est ce que le Taïso ?

Le Taïso est une méthode de préparation du corps à l'exercice physique ; cette activité est accessible à tous, puisqu'elle s'adresse à un public adulte sportif ou non-sportif.

Ces exercices doux contribuent à l'amélioration de la gestuelle, et au renforcement du corps. Ce sport se pratique sur un tatami, vêtu d'un tee-shirt et d'un bas de jogging ou d'un judogi.

Une séance de Taïso se déroule de la manière suivante : un échauffement, des exercices d'équilibre et de renforcement

musculaire général, du cardio adapté, puis des étirements, ou de la relaxation.

A la clé, du bien-être et de la confiance en soi !

La plupart des exercices sont fonctionnels et sollicitent les mêmes muscles que ceux que l'on active dans la vie de tous les jours. L'intérêt de cette discipline est de travailler le dynamisme de son corps, de ressentir une meilleure énergie au quotidien, de prendre conscience des capacités de son corps et d'améliorer son équilibre de vie.

Retour sur l'activité du mois de janvier

Dans le cadre du programme Sport-Santé, l'opération « A la découverte des Sports Héninois » a débuté le vendredi 14 janvier au centre de remise en forme l'Atrium. Ainsi plus d'une quinzaine de nouvelles personnes ont pu découvrir l'activité fitness (zumba et stretching) accompagnée de nos adhérents et encadrée par les coachs de l'Atrium.

Afin de poursuivre leur découverte aux différentes activités du Fitness, deux accès gratuits ont été offerts aux participants.



Christophe Lambert

Un international de billard à Hénin-Beaumont



Christophe Lambert, alias I-Robot, fait partie de l'élite du billard anglais et il a décidé de participer en tant qu'invité d'honneur au tournoi de billard organisé par l'Amaryllis à Beaumont.

Premier joueur professionnel en France, ce passionné Beaumontois se fait remarquer à l'âge de 14 ans lorsqu'il participe pour la première fois à un concours de billard.

Cette première compétition est un coup de cœur pour Christophe qui décidera de dédier son avenir professionnel à sa passion.

Né en 1979 à Arras, Christophe réalise l'exploit en 1996 de devenir champion du monde à seulement 17 ans.

Une prouesse qui fait sa renommée tant et si bien qu'il sera démarché par la Fédération Française de billard des années après.

En France comme à l'étranger, ce professionnel a remporté une multitude de récompenses et a été consacré champion du monde à de multiples reprises.

Une fierté pour notre ville qui voit en Christophe Lambert l'occasion de mettre en avant ce magnifique sport.



Semaine Olympique et Paralympique

Une Ville active et sportive



Du 24 au 29 janvier, le Service des sports, la maison sportsanté, la Polyclinique d'Hénin-Beaumont et les associations se sont mobilisés pour proposer aux Héninois et Beaumontois une Semaine Olympique et Paralympique sur le thème du climat et de l'environnement riche en activités sportives.

Fidèle à ses engagements en matière de démocratisation du sport et de sensibilisation au Handicap, les enfants des écoles, des lycées Darchicourt et Senez, du centre du mercredi et des IME ont donc pu s'essayer à une multitude de sports comme l'handi-escrime, les sports d'opposition, la randonnée « écolo », l'escalade ou encore la gymnastique.

Le grand public a pu participer à une marche nordique, à des séances de pilates et stretching à l'Atrium ainsi qu'à une grande course d'orientation sur le Terril du Pommier.

Cette opération baptisée « génération 2024 » a permis de sensibiliser les participants aux valeurs citoyennes et sportives portées par l'olympisme et le paralympisme et notamment changer le regard des jeunes sur le handicap.

A noter la présence de notre champion Jules Wallart, étoile montante de la natation française et de Nicolas Marfil, champion handisport recordman du monde en aviron indoor, venus encourager les participants aux différentes activités.





L'hiver arrive au Bord-des-Eaux :
Les animaux installés autour du lac
profitent des rayons du soleil dans
cet environnement de Ville-jardin !



Vous souhaitez faire un don au CCAS ? Vous aurez droit à une réduction d'impôt !

Le CCAS peut bénéficier de dons (en espèces ou par chèque). En contrepartie, le donateur peut obtenir une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Par exemple, une personne qui dispose d'un revenu annuel imposable de 30.000 € pourra obtenir une réduction d'impôt sur un don de 6.000 € maximum, et elle obtiendra une réduction de 66 % de ce montant, soit 3.960 €.

Si le don est versé avant le 31 décembre 2022, la réduction de 66 % devra être portée sur la déclaration des revenus 2022 à faire en 2023.

Nouveaux horaires du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale vous accueille désormais du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 45.

Pour rappel, le CCAS se situe au sein du pôle social et familial au 143 avenue des Fusillés.



Collecte pour les chats libres de la ville

Les prochaines collectes se feront les mercredis 2 février et 2 mars 2022 de 14 h à 19 h, au service de la protection animale, 8 rue Voltaire, à côté de l'Hôtel de ville. Vous pourrez y déposer de la nourriture mais également des couvertures et autres dons à destination des chats libres de la ville.



L'épiphanie à la résidence autonomie Louis Pasteur

Mardi 5 Janvier, la Résidence autonomie Louis Pasteur s'est prêtée avec joie à la traditionnelle fête de l'Épiphanie en présence de Madame Annie Wannepain, Adjointe aux Affaires sociales, venue présenter les vœux de la municipalité aux résidents, qui ont partagé dans la bonne humeur une part de croustillante galette accompagnée d'un incontournable verre de cidre.

Cinq messieurs ont été élus rois de la Résidence et ont pu choisir leur reine d'un jour !

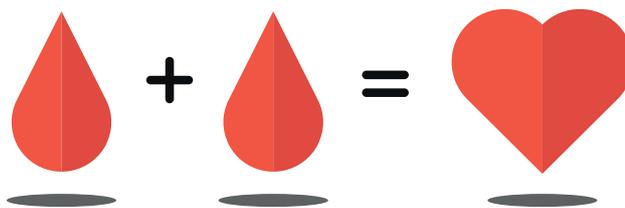
Cet agréable après-midi fut l'occasion d'évoquer les temps forts de l'année 2021 en termes de sorties et d'animations festives, lesquelles contribuent grandement au bien vivre à la résidence Louis Pasteur !

En ces temps agités, ces moments de chaleureuse convivialité sont précieux pour chacun d'entre nous.

Résidence Autonomie Louis Pasteur

Rue Henri Dunant
03 21 20 14 92

Don du sang



Les prochaines collectes se feront mardi 8 février et mardi 8 mars 2022 de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h, à la salle Jacques Prévert, rue Jacques Prévert.

Conseil santé :

tout connaître sur l'hygiène dentaire

Nos dents sont fragiles et réclament des soins quotidiens. Voici des petits conseils pour éviter les caries et d'autres complications liées à une mauvaise hygiène buccale.



- Utiliser de préférence une brosse à dents souple. De plus, il est recommandé d'en changer tous les trois mois.
- Le brossage des dents c'est au minimum deux fois par jour et pendant deux minutes.



- Utiliser quotidiennement du fil dentaire pour retirer les restes alimentaires et les bactéries dans les espaces qui existent entre les dents.



- Aller chez le dentiste au moins une fois par an.



- Préférer de l'eau aux boissons sucrées.
- Eviter le grignotage entre les repas.



- Eviter de fumer pour garder des dents blanches, le tabac peut entraîner l'apparition de tache et/ou le jaunissement des dents.



Comme nos dents, les prothèses dentaires amovibles ont besoin de soins quotidiens :

- Utiliser de préférence une brosse à dents souple.
- Préférer l'utilisation de savon de Marseille, le dentifrice est à utiliser une à deux fois maximum par semaine.
- Nettoyer la prothèse après chaque repas, si cela n'est pas possible préférer un nettoyage le soir avant d'aller se coucher.
- Laver la prothèse au-dessus d'un lavabo rempli d'eau si la prothèse vous glisse des mains elle tombera dans l'eau ce qui amortira sa chute.
- Nettoyer la prothèse à l'eau froide ou tiède.
- Consulter au moins une fois par an votre dentiste.



M'T dents, ce sont des rendez-vous chez le dentiste et des soins offerts par l'Assurance Maladie aux enfants de 3 à 12 ans et aux jeunes de 15 à 24 ans, tous les 3 ans.

Des nouveautés pour les ados à la Médiathèque !



La médiathèque met l'accent sur les nouveautés destinées aux adolescents (+ de 14 ans) et jeunes adultes. Plus de 280 nouveaux documents ont pris place dans les rayons et sont mis à la disposition de ce jeune public : romans, livres audio, romans en langue étrangère, documentaires, poésie, théâtre... Il y en a pour tous les goûts ! La médiathèque a également entrepris de développer un fonds de « light novel ».

Très populaire au Japon, le « light novel » est un mélange littéraire entre le roman et le manga, destiné à un jeune public et plus particulièrement aux jeunes adultes. Il est en général l'adaptation de mangas ou d'animés, comporte entre 100 et 300 pages parfois illustrées et est publié en volumes.

Le fonds « roman graphique » a lui aussi été particulièrement étoffé à destination de ce public. Ce genre, très apprécié par les lecteurs est une bande dessinée au format plus ambitieux, qui offre une histoire qui se termine généralement en 1 seul tome et qui aborde des thèmes touchant le plus souvent à l'intime, au récit de vie, à la biographie. Il s'agit parfois d'un récit historique ou de société.

N'oublions pas non plus le service jeux vidéo, particulièrement apprécié par le jeune public et qui propose régulièrement les dernières nouveautés en matière de jeux que vous pouvez tester sur place sur les différentes consoles mises à votre disposition.

Certains jeux vidéo, ainsi qu'une console (WiiU), sont également proposés à l'emprunt pour que vous puissiez en profiter chez vous.

Escapade

Demandez le programme !



Grains de sel (compagnie Licorne de brume)
Samedi 5 mars - 20 h - théâtre

Une naissance, quel changement ! Ce soir, Caroline et Hadrien Marchand ont invité Hippolyte, le frère d'Hadrien, et Laure, la meilleure amie de Caroline. Et ce soir, chacun a quelque chose à fêter ! Et à cacher... À commencer par Laure, qui est enceinte. Mais de qui ? En s'inspirant d'un phénomène réel de société, la charge mentale, Grains de sel déconstruit tout en finesse et avec beaucoup d'humour les stéréotypes de genre, notamment l'arrivée d'un premier enfant. Cette satire contemporaine tend un miroir réaliste et sans concession pour inviter les spectateurs à questionner leurs propres comportements et contradictions.



L'âge de nos pères (Collectif la cavale)
Jeudi 10 mars - 20 h - théâtre documentaire

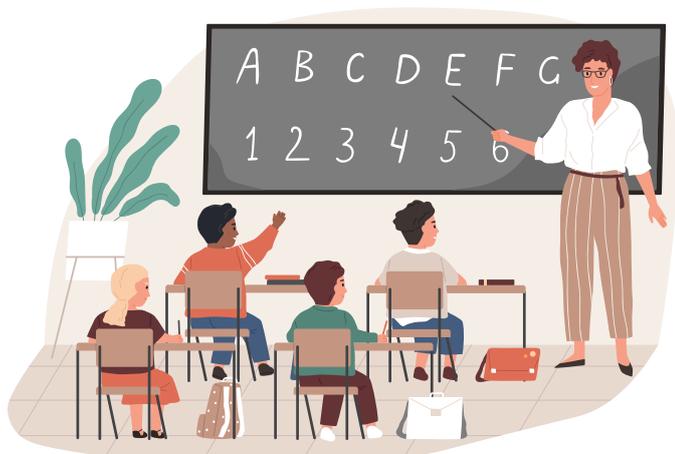
De la fiction à la réalité femmes / hommes...

Le collectif décide de réaliser collectivement un documentaire sur les origines du patriarcat. Chacun recueille alors des témoignages, tous édifiants, tous sidérants. Et ce projet devient brûlant et titanesque. La violence systémique à l'œuvre dans notre société, car c'est bien là le sujet, renvoie chacun des protagonistes à sa propre histoire, à son propre père, à sa propre violence. Ils et elles se confrontent et s'affrontent, débattent et doutent. C'est un spectacle sur le groupe, familial ou social, qu'on choisit ou qu'on subit, et la façon dont il nous traverse, nous porte et nous bouscule.

Infos et tarifs

263 rue de l'abbaye,
62110 Hénil-Beaumont
www.escapadetheatre.fr
Renseignements et réservations :
03 21 20 06 48
accueil@escapadetheatre.fr
Tarifs : 12 € / 9 € / 8 €
Tarifs jeune public : 9 € / 7 € / 6 €

Rentrée scolaire 2022



Inscriptions dans les écoles

Les inscriptions auront lieu du lundi 10 janvier au vendredi 8 avril 2022 dernier délai.

Dès le lundi 3 janvier, les dossiers d'inscription seront disponibles au Service Éducation-Jeunesse.

Ils seront également téléchargeables :

- sur le Portail Famille
- sur le site de la Mairie d'Hénin-Beaumont

Pièces à joindre au dossier :

- Photocopie du ou des livret(s) de famille complet(s)
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Si un jugement a été rendu, joindre la copie complète de celui-ci.



Service Éducation-Jeunesse
Pôle Social et Familial
143 avenue des fusillés,
62110 Hénin-Beaumont

Ouvert du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Inscriptions aux activités périscolaires

Pour bénéficier des activités périscolaires (restauration scolaire, garderie et centre du mercredi), il est obligatoire de compléter un Dossier Famille pour chaque enfant.

Ce dossier sera disponible dès le mois de mai pour la rentrée 2022 au Service Éducation-Jeunesse, sur le Portail Famille et sur le site de la Mairie d'Hénin-Beaumont.

Pièces à joindre au dossier :

- copie de l'attestation de sécurité sociale et de mutuelle
- copie de l'assurance scolaire ou responsabilité civile
- copie du carnet de vaccination à jour
- copie de l'attestation de quotient familial
- copie de la dernière notification d'aide aux temps libres
- copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

La cantine et le centre du mercredi fonctionnent sur réservation préalable. Les réservations ou modifications sont à effectuer **avant le jeudi 23 h 59 pour la semaine suivante** via le « Portail famille » par le biais de l'espace citoyen ou avant 17 h 30 au guichet du Service Éducation - Jeunesse.

Il est toujours possible d'anticiper une inscription au mois ou à l'année.

En cas de présence non réservée dans les délais impartis, le repas consommé sera facturé au tarif majoré.

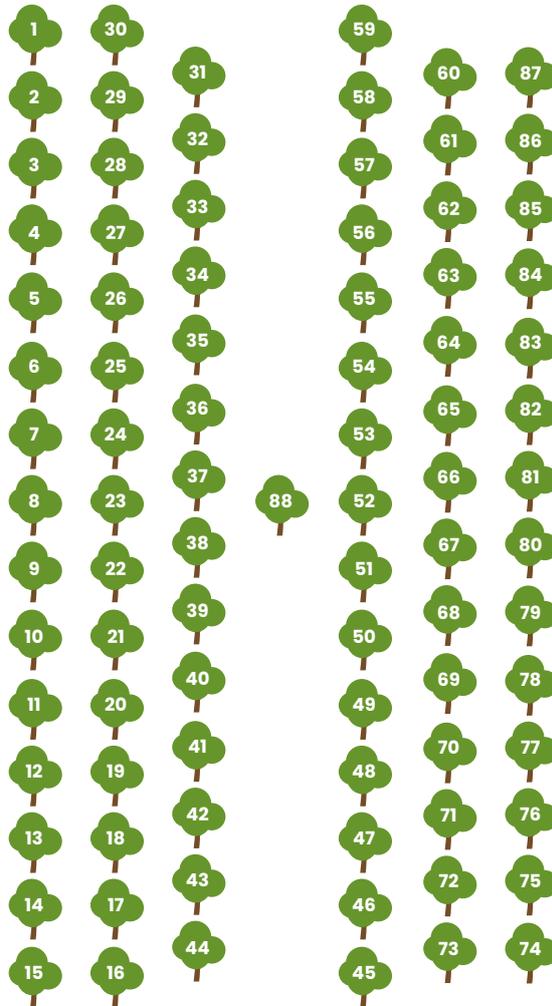


Un arbre une naissance

L'opération lancée en 2020 par la Municipalité a été reconduite en fin d'année 2021. Monsieur le Maire, accompagné des familles, a réalisé la plantation de près de 90 arbres rue de la Ternoise.

Symboles de vie, les végétaux grandiront au rythme des enfants. Face au succès de l'évènement, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous, cette année, pour une 3e édition.

Rue de la Ternoise



- | | |
|--------------------|-------------------|
| 1. Eva W. | 45. Jules D. |
| 2. Louise D. | 46. Agathe L. |
| 3. Arthur L. | 47. Baptiste M. |
| 4. Valeliano H. M. | 48. Elyanna P. |
| 5. Antonin P. | 49. Maël B. |
| 6. Lysio M. | 50. Garance S. |
| 7. Lorenzo M. | 51. Kenzo P. |
| 8. Danila-Kléa B. | 52. Maël B. |
| 9. Séléna D. | 53. Salomé C. |
| 10. Nina D. | 54. Valentine P. |
| 11. Marius L. | 55. Victoire L. |
| 12. Clément T. | 56. Lizandro L. |
| 13. Maëlyo G. | 57. Loïc R. |
| 14. Taho W. | 58. Louise B. |
| 15. Catalya H. | 59. Nathan P. |
| 16. Ariel D. | 60. Sacha L. |
| 17. Julia F. | 61. Sacha B. |
| 18. Jules M. H. | 62. Ambre D. |
| 19. Tiago D. | 63. Andréa D. |
| 20. Lucas R. | 64. Anna L. |
| 21. Lucas M. D. | 65. Giulia S. |
| 22. Evie M. | 66. Tara Z. |
| 23. Léandre M. B. | 67. Clarice G. |
| 24. Malyah B. C. | 68. Djibril D. |
| 25. April K. | 69. Ezio F. F. |
| 26. Malia M. | 70. Isaac K. |
| 27. Baptiste G. | 71. Marius D. |
| 28. Kellyan B. | 72. Ezio M. |
| 29. Leslly M. | 73. Gabin C. C. |
| 30. Clémence G. | 74. Mia W. |
| 31. Zack D. F. | 75. Timothée D. |
| 32. Lou B. | 76. Zoé N. |
| 33. Joy R. | 77. Evana K. |
| 34. Clémence P. | 78. Jade C. |
| 35. Ambre V. | 79. Kléo W. |
| 36. Safa B. | 80. Mia D. |
| 37. Lara V. | 81. Camille S. R. |
| 38. Theïs C. L. | 82. Esmée O. |
| 39. Léo D. | 83. Layden S. |
| 40. Louys W. | 84. Tyllo P. |
| 41. Noa P. | 85. Valentino D. |
| 42. Célestin F. | 86. Sélénia M. |
| 43. Eden B. | 87. Sohan H. |
| 44. Elise C. | 88. Camille G. |

**Vous souhaitez diffuser
une publicité
dans le magazine municipal**

N'hésitez pas à prendre contact
avec le service entreprendre
au **03 21 74 87 00**



Du nouveau mobilier scolaire à l'école Fallières



Depuis début janvier, les élèves de l'école élémentaire Armand Fallières profitent d'un mobilier entièrement renouvelé. Cofinancée avec une aide de 19.250 € du Département du Pas-de-Calais, ce sont 225 chaises et tables qui ont été installées par les Services de la ville et la société d'insertion ADDS.

Les enseignants profitent également de nouveaux bureaux et de mobilier de stockage.

Rénovation du parquet de danse à l'Escapade



Durant 3 jours, la Ville a fait intervenir un prestataire afin de procéder au décapage total du sol de la salle de danse de l'Escapade. Après avoir remis le sol à nu, les ouvriers se sont activés à la pose d'un nouveau vernis de protection.

Les utilisateurs de l'Escapade peuvent donc dorénavant profiter d'un parquet entièrement rénové !

Nouvelle Zone 30 à Beaumont

Afin de réduire la vitesse excessive des automobilistes, la Municipalité a décidé d'étendre la zone 30 à Beaumont, sur l'ensemble de la rue Saint-Martin.

La Police municipale veille régulièrement au respect de cette nouvelle mesure.

Une application pour signaler les anomalies

Lancée en 2020 par la Municipalité, l'application Hénin-Beaumont présente sur Google Play et l'App store permet aux administrés de signaler les défauts qu'ils constatent. En quelques clics l'information est remontée aux services municipaux. Grâce à cette nouvelle technologie, la Ville d'Hénin-Beaumont a déjà pu traiter plus de 500 signalements.

L'application vous assure également le suivi de votre demande grâce à l'état d'avancement mis à jour en temps réel. C'est donc l'application à toujours avoir à portée de main.

Ils nichent près de chez vous !

La chaîne des Terrils a lancé un programme intitulé « Rendez-vous avec l'Environnement » sur le territoire de la CAHC. Débuté en 2021, le programme de recensement des oiseaux du territoire a récolté plus de 80 observations. Cette année, observez et participez à ce recensement : moineau domestique, rougequeue noir, martinet noir, hirondelle de fenêtre... Ils nichent dans votre jardin !

Plus d'informations sur
www.chainedesterrils.eu



Boulevard Jacques Piette :

les travaux de rénovation arrivent à leur terme

Les travaux de rénovation de la voirie dans le boulevard Jacques Piette, qui avaient débuté à la mi-août, sont maintenant terminés.

La chaussée a fait l'objet d'une réfection totale entre les boulevards Fernand Darchicourt et Albert Schweitzer et a été aménagée pour permettre aux cyclistes d'emprunter une bande cyclable selon le principe de la chaussée à voie centrale banalisée, communément appelée *chaussidou*. Ce dispositif a vocation à mieux faire cohabiter automobilistes et cyclistes.

Une voie piétonne permet dorénavant aux usagers et notamment aux jeunes des groupes scolaires situés dans ce secteur de circuler à pied sur le boulevard dans de bonnes conditions de sécurité. Cette voie a été dotée d'un éclairage LED qui complète le nouveau dispositif d'éclairage succédant aux anciens candélabres au niveau de la chaussée. Cette nouvelle voie piétonne se prolonge au niveau du rond-point de la place Carré jusqu'au boulevard Albert Schweitzer.

Une zone de stationnement de 44 places réservées aux véhicules légers a remplacé avantageusement l'espace en schiste et pourra accueillir les usagers, par exemple lors des nombreuses manifestations qui se déroulent à l'espace François Mitterrand.

Les espaces verts ne sont pas en reste puisque de nombreux arbres ont été plantés. Des bouleaux et des aulnes dans la noue qui a été créée le long du boulevard au niveau de l'espace François Mitterrand ; des érables le long du parking et de la voie piétonne. Une haie de hêtres pourpres a également été aménagée le long de la chaussée.

La noue accueillera prochainement des plantes hydrophiles qui capteront une partie des eaux pluviales et des plantes vivaces viendront agrémenter les espaces verts.

Le boulevard Jacques Piette fait donc peau neuve avec des aménagements alliant esthétique, sécurité de déplacement et valorisation des espaces verts dans l'esprit de la Ville jardin.

Chantier co-financé par :



Le bilan de vos demandes

2021

2005 demandes d'intervention

qui ont principalement nécessité le recours aux services municipaux, mais également un suivi de nombreux dossiers par des partenaires externes.

Ces demandes ont été formulées par les usagers via les outils de communication habituels (courrier manuscrit, email, appel téléphonique), mais également via l'application sur smartphone qui permet de signaler en temps réel des dysfonctionnements observés sur le domaine public.

Ce sont ainsi **434 signalements** qui ont été répertoriés grâce à ce dispositif.

Le recueil des demandes des usagers pour signaler des dysfonctionnements sur le domaine public relève de la compétence du service Cadre de vie. Ce service permet aux usagers de disposer d'un point de contact unique pour le traitement de leurs requêtes qui font l'objet d'une analyse en lien, pour partie, avec les services municipaux concernés, essentiellement les services techniques et, dans une moindre mesure, la Police municipale.

Les services techniques en interventions :

Les autres services des ateliers municipaux ont été contactés pour le traitement de **19 dossiers** ; dossiers portant sur une intervention au niveau des bâtiments communaux et qui restent peu représentés car ce domaine d'activité n'entre pas dans le champ d'intervention du service Cadre de vie.

Ces chiffres ne reflètent qu'une petite partie de l'action des services techniques, puisque leur action quotidienne au profit de la population vient bien entendu s'ajouter aux **2005 demandes formulées par les usagers via le service Cadre de vie.**

Voirie :
771 interventions



SATELEC :
38 interventions

Qui contacter ?

Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin :

- collecte des déchets ménagers
- assainissement de l'eau potable
- NTIC (la fibre)
- entretien des parcelles propriétés de la CAHC

N° de téléphone : 03 21 79 13 79

Bailleurs sociaux :

- requêtes des locataires **Contactez votre bailleur**

SNCF :

- interventions aux bords des voies ferrées

N° de téléphone : 03 91 83 03 95

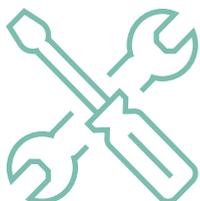
Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle :

- interventions au niveau des voies de passage du Bus à Haut Niveau de Service

N° de téléphone : 03 21 08 06 36

es d'intervention en 2021

L'anticipation de la municipalité



La réfection progressive des voies publiques dans la commune avec, d'une part, la rénovation des chaussées et trottoirs, d'autre part l'enfouissement des réseaux aériens Enedis et fibre, aura pour effet, outre l'amélioration de l'esthétique des quartiers, de réduire le nombre d'intervention des services, ainsi que de certains partenaires externes tels que Orange ou SFR lorsque, par exemple, des câbles aériens sont affaissés ou sectionnés. L'un des grands chantiers de la ville en 2022 dans le quartier des Bouviers en sera l'illustration.

La police municipale pour assurer votre sécurité :

Propreté des espaces publics : 194 interventions



Entretien des espaces verts : 158 interventions



les **112 demandes d'intervention** auprès de la Police municipale, portant essentiellement sur des problématiques liées aux conditions de circulation et de stationnement des véhicules, ne représentent évidemment pas l'activité essentielle de ce service disponible pour les usagers 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le cadre de vie attentif au quotidien :

Les dossiers gérés directement par le service Cadre de vie sont au nombre de 713 et concernent des actions menées en lien avec des collectivités territoriales, notamment la CAHC, avec les bailleurs sociaux et les autres partenaires externes cités dans cet article. L'action auprès des particuliers dans le cadre de conflits de voisinage demeure une part significative des dossiers gérés par le service Cadre de vie, en lien avec le Point d'Accès au Droit.

Satelec :

- dysfonctionnement de l'éclairage public

N° de téléphone : 03 91 83 03 95

Enedis :

- dysfonctionnements du réseau d'électricité

N° de téléphone : 09 72 67 50 62

Orange / SFR :

- dégradations d'armoires techniques ou de câbles aériens

<https://dommages-reseaux.orange.fr/>

Etablissement public foncier :

- propriétaire de certains terrains en friche sur le territoire communal

N° de téléphone : 03 91 83 03 95

NOUVEAU

Mes démarches d'urbanisme en ligne : c'est désormais possible

Extention, démolition, changement de menuiserie, de clôture, de tuiles, rénovation et/ou mise en peinture de la façade, pose d'enseignes ...

Tous les aménagements qui ont un impact extérieur doivent faire l'objet d'une déclaration préalable pour éviter les refus et les conséquences juridiques qui peuvent en découler.

Pour vous accompagner dans vos démarches, nous vous invitons à contacter, avant le démarrage de votre projet, le service urbanisme au **03 21 08 88 68** ou par mail à **urbanisme@mairie-heninbeaumont.fr**



La Ville d'Hénin-Beaumont met à votre disposition une plateforme vous permettant de réaliser vos démarches liées aux question d'urbanisme en ligne, directement sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

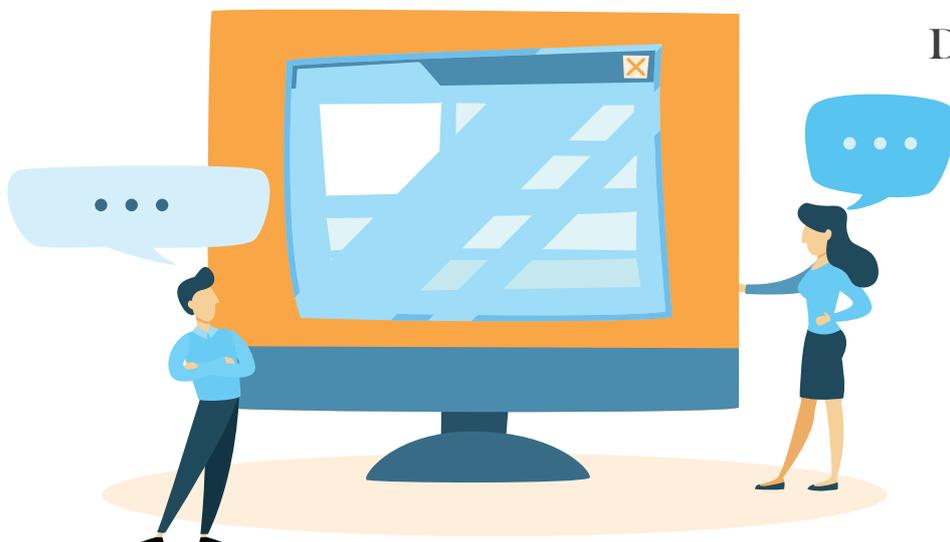
Certificat d'urbanisme, déclaration de cession, déclaration d'intention d'aliéner, permis d'aménager, déclaration préalable, permis de construire et de démolir... Toutes vos formalités à portée de clics



D'autres démarches en ligne déjà existantes :

- Prise de rendez-vous pour les cartes d'identité et passeports
- Inscription sur les listes électorales
- Réservations extra-scolaires (cantines, garderies, centre du mercredi...)
- Demande d'acte de naissance/décès/mariage
- ...

www.mairie-heninbeaumont.fr



Picolina : une bijouterie dans la boutique



Virginie a créé il y a maintenant 10 ans Picolina, son entreprise de création de bijoux. Elle réalise avec Picolina de nombreux salons et ventes privées depuis. Ce mois-ci, elle a décidé de sauter le pas et de s'installer au sein de l'enseigne « La Nature d'Abord », située rue Elie Gruyelle. Avec son petit atelier, elle propose de nombreuses créations, ou le cadeau de Noël de dernière minute idéal : boucles d'oreilles, bracelets, bijouterie... Virginie insiste sur l'aspect qualitatif puisque l'on y retrouve des matériaux précieux ou semi-précieux : de l'argent, de la nacre ou encore du cristal de Swarovski.

Lorsque l'on visite l'enseigne « La Nature d'Abord », on trouve donc désormais deux boutiques ! Celle de Dominique, avec des soins de beauté, mais aussi désormais celle de Virginie, « Picolina », proposant de nombreux bijoux. Les deux gérantes mettent l'accent sur un partenariat « efficace », puisque plusieurs clientes repartent avec des produits des deux boutiques ! En somme, Picolina est donc une boutique dans la boutique.



Picolina et La Nature d'Abord

258 rue Elie Gruyelle
03 21 20 50 39

Vos nouveaux commerçants du marché

Tours et détours - librairie itinérante



Tours & Détours vous propose de la lecture pour tous âges : littérature, jeunesse, BD ainsi que des ouvrages pratiques sur la cuisine ou la nature. Découvrez ce petit refuge culturel à quatre roues, tous les mardis, sur la place de la République (possibilité également de faire du Click and collect).

Tours & détours

06 46 73 95 09

contact@librairie-toursetdetours.fr

www.librairie-toursetdetours.fr

Bon Papa Moutarde - Boucherie

Votre nouvelle boucherie, présente tous les vendredis sur le marché, vous propose des produits de qualité. Son gérant Olivier Florent prône fièrement ses valeurs : le respect du bien-être animal et de l'environnement, la santé et l'aspect social et économique.

Pour faire quelques achats auprès de ce nouveau commerçant, rendez-vous place de la République le vendredi.

Bon Papa Moutarde

06 95 58 82 91

Facebook : Bon papa moutarde
www.bonpapamoutarde.fr



Fleurazur, grande gagnante du concours des vitrines de Noël !



Du 5 au 23 décembre, l'Union des Commerçants d'Hénin-Beaumont, en partenariat avec la Ville, a organisé un concours des plus belles vitrines de Noël. Les prix ont été décernés au sein du Flash Bar. La fleuriste Fleurazur a remporté le premier prix du jury ; le deuxième prix a été décerné à la boutique Lili Poppin's et enfin, le troisième prix revient à Click and Play.

Chacun remporte un chèque ca-

deau « J'achète à Hénin-Beaumont » offert par l'Union des Commerçants (150, 100 et 50€). Plusieurs mentions spéciales ont également été attribuées. Fleurazur obtient la mention « Esprit de Noël » ; Libellule d'Or « Créativité » et « coup de cœur clientèle » et Virus Collection « Illuminations ».

Félicitations aux participants qui ont contribué à embellir la ville avec leurs décorations de Noël !

Studio 102 : Un nouveau photographe à Hénin-Beaumont !



C'est au 102 rue Léon Pruvot, face à l'ancienne caserne des pompiers, que Philippe Burlet vient d'installer son nouvel atelier photo « Studio 102 ».

Ce photographe renommé, spécialiste de toutes les photos d'identité conformes pour vos documents officiels (carte nationale d'identité, visa, passeport, permis de conduire), agréé par l'ANTS, est sans aucun doute un nouvel atout pour notre ville. Il propose également ses talents de photographe auprès des écoles et dispose d'un studio pour réaliser toutes vos photos de famille !

Votre nouveau commerçant vous accueille en période scolaire le mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, en période de vacances scolaires du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.



Studio 102

102 rue Léon Pruvot
06 16 75 66 40



Chiens catégorisés

une délivrance de permis obligatoire

La détention d'un chien «catégorisé» est soumise à la délivrance d'un permis par le Maire de la commune où résident les propriétaires ou détenteurs de ces chiens.

Quelles races de chiens sont concernées ?

Les types de chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en deux catégories :

1ère catégorie : les chiens d'attaque

Relèvent de la 1ère catégorie les chiens non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races :

- **Staffordshire terrier (ou pit-bulls)**, non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'agriculture et de la pêche
- **American Staffordshire terrier (ou pit-bulls)**, non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'agriculture et de la pêche
- **Mastiff (ou boerbulls)**, non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'agriculture et de la pêche
- **Tosa**, non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'agriculture et de la pêche

2e catégorie : les chiens de garde et de défense

Relèvent de la 2e catégorie les chiens suivants, inscrits au livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture :

- **de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier,**
- **de race Rottweiler,**
- **de race Tosa,**
- **non-inscrits à un livre généalogique** reconnu par le ministère en charge de l'agriculture, et dont les caractéristiques morphologiques sont assimilables aux chiens de race Rottweiler.

Qui doit faire la déclaration ?

Seul le propriétaire ou le détenteur de l'animal, personne majeure, peut procéder à la déclaration.

Les personnes suivantes sont dans l'interdiction de détenir un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie :

- les personnes âgées de moins de dix-huit ans.
- les majeurs en tutelle, à moins qu'ils n'y aient été autorisés par le juge des tutelles.
- les personnes condamnées pour crime, ou à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis pour délit inscrit au bulletin n° 2 du casier judiciaire.
- les personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée en application de l'article L.211-11 du Code Rural, à moins qu'une dérogation ne leur ait été accordée par le juge des tutelles, en application de l'article L.211-13 du Code Rural.

La détention par une personne non autorisée est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 7.500€ d'amende.

Comment déclarer son animal ?

Pour obtenir le permis de détention de chien catégorisé, le propriétaire ou le détenteur doit se rendre dans les locaux de la police municipale situés 99, rue Léo Lagrange à Hénin-Beaumont

Nous contacter

Police Municipale

03 21 74 87 33

Adresse mail :

chiensdangereux@mairie-heninbeaumont.fr



Le détenteur du chien doit remplir ces conditions : à tout moment, le permis de détention ainsi que l'attestation d'assurance et le certificat de vaccination antirabique en cours de validité doivent pouvoir être présentés aux forces de l'ordre.



Le chien doit être identifié et vacciné contre la rage.

Le défaut de vaccination est passible d'une amende de 450 €



Vous devez être assuré : Vous devez avoir une assurance responsabilité civile qui couvre les dommages causés aux tiers par votre animal. Le défaut d'assurance est passible d'une amende d'un montant maximal de 450€.

Question pratique :

Je dois faire légaliser ma signature, comment dois-je procéder ?

La légalisation de signature permet de faire authentifier votre propre signature sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire. La procédure sert à vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document. Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile.

Il faut présenter les documents suivants :

- Document avec la signature à légaliser
- Pièce d'identité sur laquelle figure votre signature
- Document prouvant que vous habitez la commune (mairie du lieu de domicile)

L'authentification de votre signature se fait obligatoirement en votre présence. Vous devez signer au guichet devant l'agent. Vous pouvez également faire cette démarche devant le notaire de votre choix.

La démarche est gratuite en mairie. La démarche est payante si vous vous adressez à un notaire. Les tarifs sont librement fixés

Et si je ne peux pas me déplacer ?

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer (personne alitée), vous pouvez contacter le service État-civil qui se déplacera à domicile sur présentation d'un certificat médical précisant votre incapacité de déplacement à l'hôtel de ville.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le service état-civil – 03 21 74 87 00.

Reprise de concessions

La municipalité entame une procédure de reprise de concessions échues et non renouvelées dans les 2 années suivant la date d'échéance (article L.2223-15 du code général des collectivités territoriales).

Si vous êtes titulaire ou ayant droit (ascendant ou descendant en cas de décès du titulaire) d'une concession arrivée à son terme dans l'un des 3 cimetières de la commune, la Municipalité vous donne la possibilité de renouveler votre concession, si vous le souhaitez, tant qu'elle n'a pas été reprise administrativement par arrêté municipal. Vous pouvez vous rapprocher du service « Régie des cimetières » situé en mairie – 03 21 49 74 39.

La mairie annexe de Beaumont fait peau neuve

Des travaux d'accessibilité, de réhabilitation et d'aménagement seront prochainement réalisés au sein des locaux de la mairie de Beaumont afin d'y accueillir le service des titres sécurisés.

Dans l'attente de la réalisation des travaux, la mairie annexe ferme ses portes à compter du 1^{er} février 2022. Si vous y aviez instruit une demande de titre, celui-ci pourra être récupéré courant février, exclusivement sur RDV, à prendre par téléphone au 03 21 74 99 84 ou 03 21 74 87 59.

Dans l'attente de l'arrivée définitive de ce service, les agents du service vous reçoivent à l'hôtel de ville, sur RDV du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 45 – 03 21 74 99 83.



Recensement de la population 2022



La campagne de recensement a débuté le 20 janvier et se terminera le 26 février 2022.

À quoi sert le Recensement de la population ?

Les chiffres du recensement permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur internet !

Des codes vous seront remis à compter du 20 janvier 2022. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie. Vos données sont protégées et

restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit (et obligatoire), ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr

Les agents recenseurs d'Héhenin-Beaumont : M. Daniel FATOUX, Mme Marie-Noëlle DUPONT, M. Thomas CAUET, M. Florent DEZWEEMER, Mme Alexia CAULLET

Les coordonnateurs communaux : Mme Lydie LAVARDE, Mme Audrey DUHIN

Pour tout renseignement : 06 19 79 79 72 ou 06 08 57 87 41, ou encore par mail : lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr

GROUPE MAJORITAIRE

LA VOIX DU NORD ET L'OPPOSITION, MAIN DANS LA MAIN, CONTRE HÉNIN-BEAUMONT.

Les mois se suivent et se ressemblent tristement. L'activité, tant de *La Voix du Nord* que de l'opposition, se résume à un dénigrement permanent de notre ville et à du buzz bon marché, ou de la récupération politicienne particulièrement médiocre.

En janvier, ce que *La Voix du Nord* a publié concernant Hénin-Beaumont est très révélateur. Trois pages (!) à la gloire du dénommé Nitkowski dont le seul fait d'armes est d'avoir violé la vie privée du maire d'Hénin-Beaumont. Si un élu de la majorité municipale avait pratiqué les mêmes méthodes contre un membre de l'opposition, *La Voix du Nord* aurait hurlé au retour de l'Inquisition.

La vérité, c'est que contre Steeve Briois, les pires méthodes sont permises sans que cela ne pose le moindre problème de conscience à ces donneurs de leçons professionnels. Il en va de même lorsque des actes de délinquance sont commis dans la commune. L'opposition et *La Voix du Nord* font des gros titres déformant notoirement, sans aucune pudeur, les faits.

Ainsi, il est totalement mensonger d'avoir récemment écrit qu'entre 50 et 70 véhicules auraient été vandalisés à Hénin-Beaumont, puisqu'en réalité 5 villes étaient concernées.

Pourquoi avoir fait un gros titre uniquement sur Hénin-Beaumont ?

Simplement pour faire croire qu'à Hénin-Beaumont, tout serait pire qu'ailleurs, que rien ne serait fait contre l'insécurité ou pour résumer, que la ville serait mal gérée. Et ainsi se servir d'une actualité à des fins évidemment électorales.

L'opposition n'est d'ailleurs pas en reste, lorsqu'elle exploite ces faits mais censure la réalité quand, grâce aux caméras de vidéoprotection de la ville, les auteurs sont arrêtés et sévèrement condamnés par la Justice.

Avec la bande à Tondelier et Piret, gros titres pour nuire à notre ville, mais silence radio lorsque la politique municipale permet d'appréhender les délinquants. Censurer le dénouement d'une affaire sur laquelle on a essayé d'attirer l'attention, c'est de la malhonnêteté intellectuelle, et un manque de respect pour les victimes. Être contre la vidéoprotection comme ils le font, c'est être pour l'impunité de la délinquance.

Au Conseil régional des Hauts-de-France, Tondelier et ses amis passent leur temps à dénigrer la vidéoprotection, pour des motifs uniquement idéologiques. Ce laxisme de l'extrême-gauche a largement contribué à l'aggravation de l'insécurité dans notre pays depuis 40 ans, c'est à croire qu'ils souhaitent la même chose pour Hénin-Beaumont.

Les élus d'opposition pratiquent la politique du pire, celle de la terre brûlée en se moquant éperdument du bien commun et de l'intérêt des habitants. Pour eux, seuls comptent le dénigrement permanent. Tondelier, pourtant si prolixe lorsqu'elle gagne un procès, se garde bien de s'exprimer quand son ami Eugène Binaisse est condamné pour avoir truqué des marchés publics et tente de faire payer les conséquences de son incompétence et de sa malhonnêteté par les contribuables.

GROUPE MINORITAIRE

Les revers judiciaires se multiplient, à vos frais ! Les 6 et 19 janvier, les relaxes de David Noël et Marine Tondelier ont été confirmées en Appel. Le Pouvoir Municipal n'avait pas aimé le livre Les Nouvelles du Front et ont utilisé l'argent du contribuable pour les attaquer au Tribunal. Ils ont été déboutés de toutes leurs demandes ! Double défaite, donc, pénale et civile, pour eux, après 5 ans de procédure à vos frais ! La Justice a validé l'enquête jugée «sérieuse». Certains élus RN ont eu une attitude abjecte envers les agents municipaux, et se sont moqués des habitants de la ville en les qualifiant de «cas sociaux». Quelle triste municipalité ! I.Taourit M.Tondelier A.Gack

NON-INSCRIT

La majorité nous insulte, incapable d'assumer ses décisions : réduction du nombre de jours de congés, du régime indemnitaire, réorganisation anarchique des services, etc. Les communaux ne sont pas dupes : et pour cause ! P. Piret

La justice rejette l'indécrot racket d'Eugène Binaisse aux contribuables d'Hénin-Beaumont

La Cour administrative d'appel de Douai a refusé, dans un arrêt du 20 janvier dernier, la demande hallucinante d'Eugène Binaisse de faire payer aux contribuables d'Hénin-Beaumont son incompétence et sa malhonnêteté.

En effet, l'ancien maire a eu le culot de faire un procès à la Mairie d'Hénin-Beaumont pour qu'elle prenne en charge ses frais de justice suite à sa condamnation pénale définitive. L'ancien maire avait en effet truqué des marchés publics de la ville.

Les juges sont particulièrement sévères avec Eugène Binaisse : "Eu égard aux fonctions qu'exerçait l'appelant, à la réitération des manquements aux règles de la commande publique, dans un contexte qu'il ne pouvait ignorer où un précédent maire de la commune avait fait l'objet d'une condamnation pénale pour des faits de favoritisme concernant l'attribution de marchés publics, et qui donc aurait dû inciter à une



rigueur accrue, les faits qui lui sont reprochés doivent être regardés, comme revêtant, eu égard à leur nature et aux conditions dans lesquelles ils ont été commis, une particulière gravité."

La municipalité d'Hénin-Beaumont attend maintenant la réaction de Marine Tondelier,

ex-numéro 2 d'Eugène Binaisse, qu'elle a toujours soutenu, tant dans sa condamnation pénale à 5 mois de prison avec sursis pour avoir truqué des marchés publics que dans son procès contre la Mairie visant à faire payer aux habitants de notre ville son incompétence et sa malhonnêteté.

L'efficacité de la vidéoprotection une nouvelle fois démontrée



Mi-janvier, la dégradation de nombreuses voitures à Hénin-Beaumont a donné lieu à une enquête de police afin de retrouver les auteurs de ces faits.

Ces investigations ont permis l'arrestation des auteurs présumés, qui répondront prochainement de leurs actes devant la Justice.

La Municipalité tient à féliciter la Police nationale pour son excellent travail en collaboration avec la Police municipale, dont l'apport des images de vidéoprotection a été décisif

dans la résolution de cette affaire.

Preuve, s'il en fallait encore une, que la vidéoprotection installée sur notre territoire démontre quotidiennement son efficacité.

Nous espérons qu'à l'avenir, l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection fera l'unanimité au sein du Conseil municipal. A Hénin-Beaumont, la Majorité lutte contre la délinquance et non contre l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection. La sécurité reste et restera une des priorités de la Majorité municipale.

ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

Miss HÉNINOIS 2022

COMME DONATELLA, TENTEZ L'AVENTURE MISS-FRANCE
ELECTION LE 30 AVRIL 2022

CASTING

VENDREDI 11 FÉVRIER 2022

SALLE PRÉVERT,
62110 HÉNIN-BEAUMONT

18H30

INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL

ORGANISATIONMISSNPDC@GMAIL.COM

LES CANDIDATES DOIVENT ÊTRE NÉES
ENTRE LE 01/01/1998 ET 01/11/2004
ET MESURER AU MOINS 1M70

Miss
Nord-Pas-de-Calais
pour Miss France

LES MESURES SANITAIRES SERONT CELLES EN VIGUEUR À LA DATE DE L'ÉVÈNEMENT



Hénin-Beaumont



KIABI
la mode à petits prix

MAUBOUSSIN

